

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Centre Universitaire Abdelhafid Boussouf-Mila

Institut des lettres et des langues
Département de langues étrangères –français-

-  Niveau : Master II/ SDL
-  Matière : Psycholinguistique
-  Enseignant : Dr. AZZOUZI. Tarek
-  Semestre : 3
-  **TD / Applications**

Année universitaire : 20025/2026

Contenu-TD :5 - le lexique mental

🌈 Objectifs de l'enseignement :

À l'issue de ce TD, les étudiants devraient être en mesure de :

- Comprendre la notion de **lexique mental** et ses principales caractéristiques ;
- Distinguer les différentes formes d'**organisation lexicale** (sémantique, morphologique, phonologique et syntaxique) ;
- Identifier les **modèles théoriques** expliquant la structuration du lexique mental et l'accès aux mots ;
- Relier les **processus cognitifs** de production et de compréhension lexicale aux observations linguistiques ;
- Reconnaître les **phénomènes d'accès lexical** (effet de fréquence, mot sur le bout de la langue, lapsus, etc.) ;
- Analyser le fonctionnement du **lexique bilingue** à la lumière des modèles psycholinguistiques récents ;
- Transférer ces connaissances vers la **didactique du vocabulaire** en français langue étrangère (FLE).

☐ Introduction

Le lexique mental est au cœur du fonctionnement linguistique. Il constitue le réservoir interne où sont stockés les mots, leurs formes, leurs sens, ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux. Contrairement à l'idée d'un dictionnaire mental où les mots seraient rangés de manière figée, le lexique mental est un système souple, en interaction constante avec la mémoire, la perception et la production du langage.

Il s'active dès que nous comprenons ou produisons un mot, souvent sans effort conscient. Cette activation met en œuvre plusieurs réseaux cognitifs, reliant la forme sonore, la signification, la catégorie grammaticale et le contexte d'usage. Les recherches en psycholinguistique ont progressivement mis en lumière la complexité de cette organisation.

1. Qu'entend-on par « lexique mental » ?

Le lexique mental peut être défini comme l'ensemble des représentations mentales des mots connus par un individu. Ces représentations comprennent :

- Les informations phonologiques (le son du mot),
- Les informations morphologiques (sa structure interne),
- Les informations syntaxiques (son comportement grammatical),
- Et les informations sémantiques (son sens et ses associations).

Ainsi, lorsqu'une personne entend ou lit un mot, elle n'accède pas à une seule forme, mais à un ensemble structuré de traits linguistiques. Par exemple, le mot *table* active sa forme phonétique /tabl/, sa catégorie (nom), ses traits sémantiques (meuble, surface plane, support d'objets), et ses liens avec d'autres mots comme *chaise* ou *bureau*.

2. Organisation du lexique mental

a. Organisation sémantique

Les mots proches par le sens sont regroupés en champs lexicaux ou réseaux sémantiques. Lorsqu'un mot est activé, il entraîne une propagation de l'activation vers des mots liés. Ainsi, l'activation du mot *chien* entraîne celle de *chat*, *animal*, *laisse*, *aboyer*, etc. Cette propagation de l'activation explique pourquoi certains mots viennent spontanément à l'esprit et pourquoi d'autres, plus éloignés, nécessitent un effort de recherche.

b. Organisation phonologique

Les mots peuvent aussi être reliés par leur forme sonore. Par exemple, *balle*, *paille* et *malle* partagent une similarité phonologique. Cette proximité peut parfois provoquer des lapsus, où un mot est remplacé par un autre proche par le son.

c. Organisation morphologique

Les mots appartenant à la même famille morphologique sont regroupés. Ainsi, *chanter*, *chanson*, *chant*, *chantonner* ou *chanfre* appartiennent à un même réseau morphologique. Ce type d'organisation facilite la reconnaissance des mots dérivés et la création de nouvelles formes.

d. Organisation syntaxique

Les mots sont également classés selon leur catégorie grammaticale (noms, verbes, adjectifs). Cette distinction est essentielle pour la construction syntaxique des phrases. Lorsqu'on produit une phrase, les mots se sélectionnent en fonction de leurs rôles grammaticaux possibles.

3. Modèles théoriques du lexique mental

a. Le modèle hiérarchique sémantique (Collins & Quillian, 1969)

Ce modèle propose une organisation en niveaux hiérarchiques : les concepts généraux englobent les concepts spécifiques.

Exemple : *animal* → *oiseau* → *moineau*.

L'accès à l'information dépend du parcours de cette hiérarchie : il est plus rapide d'affirmer qu'un *moineau est un oiseau* que d'affirmer qu'un *moineau est un animal*, car la distance hiérarchique est plus courte.

b. Le modèle des réseaux associatifs (Collins & Loftus, 1975)

Ce modèle remplace la hiérarchie rigide par un réseau flexible où chaque mot est un nœud relié à d'autres par des liens de force variable.

Lorsque l'un de ces nœuds est activé, l'activation se propage aux mots associés : c'est l'effet de priming.

Exemple : *l'exposition au mot médecin facilite la reconnaissance du mot infirmière.*

c. Le modèle de la production du langage (Levelt, 1989)

Levelt distingue trois grandes étapes dans la production verbale :

1. **Conceptualisation** – élaboration de l'idée à exprimer ;
2. **Formulation** – sélection des mots et structuration syntaxique ;
3. **Articulation** – planification motrice et production sonore.

Chaque étape met en jeu des sous-systèmes du lexique mental, notamment pour la sélection du mot approprié et la gestion de la compétition entre unités lexicales proches.

d. Le modèle de reconnaissance des mots (Forster, 1976)

Forster propose un système de fichiers lexicaux où chaque mot correspond à une entrée contenant ses informations orthographiques et phonologiques. La reconnaissance d'un mot se fait par comparaison avec ces entrées, et la rapidité dépend de la fréquence et de la familiarité du mot.

4. Accès lexical et traitement cognitif

L'accès lexical désigne le processus par lequel le cerveau identifie et récupère un mot à partir de sa forme auditive ou visuelle. Ce processus est automatique dans la plupart des situations, mais peut être ralenti lorsque :

- Le mot est rare,
- Le contexte est ambigu,
- Ou la charge cognitive est élevée.

Le phénomène du “mot sur le bout de la langue” illustre les limites de cet accès : le sujet connaît le sens et parfois la première lettre du mot, sans parvenir à le prononcer. Cela montre que la forme phonologique et le sens sont stockés séparément dans la mémoire.

Les études neuropsychologiques ont mis en évidence le rôle de plusieurs aires cérébrales :

- Aire de Broca (production),
- Aire de Wernicke (compréhension),
- Zones temporales (stockage sémantique).

Les troubles de ces zones peuvent provoquer des anomalies lexicales comme l'aphasie ou l'anomie.

5. Lexique mental et bilinguisme

Chez le locuteur bilingue, la question se pose de savoir si les deux langues sont représentées dans un lexique commun ou dans deux systèmes distincts. Les recherches actuelles montrent que le cerveau active souvent les deux langues de manière parallèle.

Selon le modèle BIA+ (Dijkstra & van Heuven, 2002), les deux lexiques sont interconnectés et activés simultanément. Les contextes linguistiques, la fréquence d'exposition et la maîtrise relative des langues déterminent la langue effectivement utilisée.

Exemple :

Un locuteur bilingue français-arabe peut, en entendant le mot *livre*, activer simultanément les représentations liées à كتاب (kitāb), surtout si le contexte ou la situation évoque un usage scolaire ou religieux.

6. Facteurs influençant l'accès lexical

Plusieurs variables influencent la rapidité et la précision de l'accès lexical :

- **Fréquence du mot** : les mots fréquents sont reconnus plus vite.
- **Âge d'acquisition** : les mots appris tôt sont plus disponibles.
- **Contexte** : un mot attendu dans une phrase est reconnu plus rapidement.
- **Longueur du mot** : les mots courts sont souvent récupérés plus facilement.

Ces facteurs se combinent et expliquent la variabilité interindividuelle dans la fluence verbale.

7. Focus : lexique mental et apprentissage du FLE

Le fonctionnement du lexique mental a des implications directes pour la didactique du français langue étrangère.

En classe, l'enseignement du vocabulaire s'appuie souvent sur des listes de mots isolés. Or, les recherches psycholinguistiques montrent que la mémoire lexicale fonctionne en réseau.

Ainsi, pour renforcer la mémorisation et la récupération, il est préférable de :

- Présenter les mots dans des contextes thématiques (champ lexical de la santé, de la ville, etc.),
- Proposer des activités d'association sémantique (synonymes, antonymes, familles de mots),
- Encourager la reformulation et la production orale contextualisée,
- Utiliser des supports multimodaux (images, gestes, sons) qui stimulent différents canaux mnésiques.

Ces démarches permettent d'élargir et de stabiliser les réseaux lexicaux, en rapprochant le fonctionnement de l'apprentissage linguistique de celui du lexique mental.

8. Applications expérimentales et observationnelles

Les études expérimentales sur le lexique mental utilisent diverses tâches :

- Tâches de décision lexicale : déterminer si une suite de lettres forme un mot ;
- Tâches de dénomination : nommer des images ou lire des mots ;
- Tâches de priming sémantique : mesurer la rapidité de réponse à un mot précédé d'un mot lié.

Ces expériences ont permis de confirmer la nature associative du lexique mental et la rapidité des mécanismes d'activation, souvent de l'ordre de quelques centaines de millisecondes.

□ Conclusion

Le lexique mental est un système souple, organisé et en évolution constante. Il articule mémoire, perception, production et cognition sociale. Loin d'être un simple répertoire de mots, il fonctionne comme un réseau de relations, où chaque mot active d'autres unités selon des critères phonologiques, morphologiques, syntaxiques ou sémantiques.

Pour la psycholinguistique, son étude éclaire à la fois la compréhension du langage et les processus d'apprentissage linguistique, en particulier dans les contextes plurilingues et éducatifs.

TD /Applications:4 – le lexique mental

☐ Exercices /corrigés

☐ Exercice : 1 – Définition

 **Question** : Distinguez le lexique mental d'un dictionnaire traditionnel.

➤ Réponse :

Le dictionnaire et le lexique mental renvoient à deux manières différentes d'organiser les mots. Le dictionnaire est un outil extérieur, figé et normatif. Il classe les mots selon l'ordre alphabétique et les définit en fonction d'un usage standardisé. Sa structure repose sur des conventions sociales et linguistiques qui visent à stabiliser le sens et la forme.

Le lexique mental, lui, n'existe pas sous une forme matérielle. Il est propre à chaque individu et dépend de son expérience, de sa mémoire et de sa pratique langagière. Les mots y sont reliés selon plusieurs types d'associations : sens, sonorité, contexte ou fréquence d'usage. Par exemple, un locuteur peut associer « mer » à « plage », « été » ou « vacances », selon ses souvenirs.

Le lexique mental fonctionne comme un réseau vivant, où chaque mot peut activer d'autres mots. Il évolue continuellement, s'enrichit avec le temps et s'adapte aux situations. Contrairement au dictionnaire, il ne contient pas seulement la signification, mais aussi la prononciation, l'image mentale, et même l'émotion liée au mot.

Il s'agit donc d'un système interne de stockage et de traitement linguistique, souple et interactif, qui permet à la personne de comprendre, de parler et d'écrire de manière fluide sans passer par une recherche consciente dans un livre ou une base de données.

☐ Exercice :2 – Association sémantique

 **Question** : Parmi les mots suivants, lequel est le plus rapidement activé après *chien* ?
a) os b) porte c) livre

➤ Réponse:

Le mot *os* est celui qui s'active le plus vite après *chien*. Cela tient au lien sémantique direct qui unit les deux. Dans l'esprit, ces mots appartiennent au même champ d'expérience : le chien est souvent associé à l'os, que ce soit dans la réalité ou dans les représentations culturelles (dessins, histoires, expressions). Ce type de lien n'est pas le fruit du hasard ; il reflète la manière dont notre mémoire relie les mots selon leur sens et leur usage.

On parle ici de **priming sémantique** : lorsqu'un mot est perçu, il prépare mentalement l'accès à d'autres mots proches par le sens. Ainsi, entendre ou lire *chien* active, dans une certaine mesure, des mots comme *aboyer*, *collier*, *animal* ou *os*. Le cerveau anticipe donc, avant même que le mot suivant soit traité consciemment.

Les expériences de psychologie cognitive ont montré que cette activation se produit en quelques fractions de seconde. Lorsqu'un mot relié apparaît ensuite, il est reconnu plus vite qu'un mot sans lien, comme *porte* ou *livre*.

Ce phénomène illustre la nature en réseau du lexique mental : les mots ne sont pas rangés comme dans un dictionnaire, mais reliés entre eux par des chemins multiples. Ces associations rendent la compréhension rapide et intuitive, car chaque mot entraîne tout un ensemble d'images, de souvenirs et de sons qui s'éveillent en parallèle.

☐ **Exercice : 3** – Accès lexical

 **Question** : Que montre le phénomène du « mot sur le bout de la langue » ?

➤ **Réponse** :

L'expression « avoir un mot sur le bout de la langue » désigne une situation très commune : on connaît parfaitement le sens d'un mot, on sait à quoi il renvoie, mais sa forme exacte échappe momentanément. Ce phénomène illustre la manière dont le lexique mental organise et mobilise les informations linguistiques. Le mot est bien présent dans la mémoire, mais les circuits qui permettent d'accéder à sa forme sonore ne se sont pas encore activés. Autrement dit, la mémoire sémantique – celle du sens – fonctionne indépendamment de la mémoire phonologique – celle de la forme.

Lorsqu'une personne vit ce blocage, elle peut souvent évoquer des indices partiels : la première lettre, le nombre de syllabes, ou des mots proches par le son. Par exemple, quelqu'un peut dire : « je le sais, ça commence par un *p*... », ou bien produire un mot voisin. Cela montre que l'accès lexical s'effectue par étapes. Le sens se réveille d'abord, puis la forme doit être retrouvée.

Ce type d'incident n'est pas un signe d'oubli, mais une pause dans le processus d'activation. Il arrive plus souvent quand la fatigue, le stress ou la distraction ralentissent la connexion entre les deux systèmes. Quelques secondes plus tard, le mot finit souvent par revenir spontanément, comme s'il avait continué à être recherché en arrière-plan. Ce petit décalage donne un aperçu concret du fonctionnement interne du langage et de la mémoire.

☐ **Exercice : 4** – Organisation morphologique

 **Question** : Construisez un réseau morphologique à partir du mot *écrire*.

➤ **Réponse** :

À partir du mot **écrire**, on peut construire un réseau de mots apparentés : *écrit, écriture, écrivain, réécrire, prescrire, inscrire, décrire, description, manuscrit*. Tous ces mots partagent une même racine liée à l'idée de tracer, de marquer ou de consigner quelque chose. Dans le lexique mental, ces liens morphologiques ne sont pas stockés comme des listes séparées, mais comme des regroupements naturels autour d'une base commune.

Ce type d'organisation permet d'accéder plus facilement à un mot dérivé lorsque la racine est déjà connue. Par exemple, la connaissance du mot *écrire* aide à reconnaître *écrivain* ou *écriture*, même si ces formes n'ont pas été apprises en même temps. Le cerveau ne traite donc pas chaque mot comme une unité isolée, mais comme un élément d'une famille morphologique.

Cette structure facilite aussi la production de mots nouveaux. Un locuteur peut, sans apprentissage explicite, créer des formes comme *réécriture* ou *sous-écrire*, car il comprend intuitivement comment la racine et les affixes s'assemblent. Ce fonctionnement montre la souplesse du lexique mental et son organisation en réseaux de sens et de formes.

Dans une perspective didactique, cette observation invite à enseigner le vocabulaire à partir de familles de mots plutôt que de listes aléatoires. Travailler sur les dérivations, les préfixes et les suffixes permet de rendre visibles les relations internes entre les mots et de renforcer la cohérence du système lexical.

□ **Exercice :5** – *Lapsus et organisation sémantique*

🌈 **Question** : Quelle organisation explique le lapsus *je vais fermer la lumière* ?

➤ **Réponse** :

Le **lapsus** *je vais fermer la lumière* illustre la manière dont les mots sont organisés dans le lexique mental selon leurs liens de sens. Ici, le locuteur voulait dire éteindre la lumière, mais le mot *fermer* est venu à la place. Cette confusion n'est pas aléatoire : elle découle de la proximité sémantique entre les deux verbes, qui partagent une idée commune d'interruption ou de mise en arrêt. Dans la mémoire lexicale, les mots ne sont pas rangés selon l'ordre alphabétique, mais selon les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Les termes appartenant à un même champ de sens sont reliés entre eux et peuvent s'activer mutuellement.

Lorsqu'une personne prépare son discours, plusieurs mots proches peuvent s'activer en même temps. Le cerveau doit alors en sélectionner un seul. Si la compétition entre eux est forte, un mot non souhaité peut être choisi par erreur, comme *fermer* au lieu d'*éteindre*. Ce type de lapsus montre donc comment les associations sémantiques peuvent interférer dans la production du langage.

Ce phénomène est courant dans la vie quotidienne et peut aussi survenir dans d'autres langues : par exemple, dire *fermer la radio* ou *ouvrir la télévision*. Ces glissements révèlent que le lexique mental fonctionne par réseaux interconnectés plutôt que par catégories rigides. Le lapsus devient alors une fenêtre sur le fonctionnement réel de la mémoire lexicale et sur la manière dont les mots se concurrencent à chaque instant dans la pensée avant d'être prononcés.

□ **Exercice :6** – *Bilinguisme*

✚ **Question** : Pourquoi un bilingue peut-il activer des mots des deux langues à la fois ?

➤ **Réponse** :

Chez une personne bilingue, les deux langues ne fonctionnent pas comme des systèmes complètement séparés. Elles cohabitent dans la mémoire et s'activent souvent en parallèle. Lorsque le locuteur entend, lit ou pense à un mot, les représentations lexicales des deux langues peuvent se déclencher en même temps, surtout si elles partagent des ressemblances de forme ou de sens. Par exemple, en voyant le mot *film*, un bilingue français-anglais active à la fois le mot français et le mot anglais, car ils sont identiques et renvoient à la même idée.

Le modèle **BIA+ (Bilingual Interactive Activation Plus)** décrit bien ce processus. Il montre que l'activation lexicale est **non sélective** : le cerveau ne choisit pas d'abord la langue, il laisse d'abord les mots s'activer, puis sélectionne celui qui convient au contexte. Le choix final dépend de plusieurs indices — la situation de communication, l'interlocuteur, ou encore la phrase en cours.

Cette activation simultanée explique les phénomènes de mélange de langues ou de passages spontanés d'une langue à l'autre, souvent appelés *code-switching*. Loin d'être une erreur, ce fonctionnement témoigne d'une flexibilité mentale propre aux bilingues. Les deux systèmes linguistiques s'influencent, s'équilibrent et parfois se freinent mutuellement selon les besoins. Ainsi, le bilingue ne passe pas d'un lexique à l'autre comme on change de dossier, mais navigue dans un ensemble commun où les mots des deux langues restent accessibles en permanence.

□ **Exercice :7** – *Effet de fréquence*

✚ **Question** : Pourquoi les mots fréquents sont-ils reconnus plus rapidement ?

➤ **Réponse** :

Les mots que l'on rencontre souvent, comme *maison*, *manger* ou *bonjour*, sont reconnus plus vite parce qu'ils sont plus accessibles dans le lexique mental. Chaque mot possède un seuil d'activation, c'est-à-dire le niveau d'énergie cognitive nécessaire pour qu'il soit reconnu et utilisé. Plus un mot est fréquent, plus ce seuil devient bas. Le cerveau l'a tellement rencontré qu'il peut le repérer presque automatiquement, sans effort particulier.

Cette rapidité s'explique par la répétition et la familiarité. À force d'exposition, les connexions neuronales liées au mot se renforcent et deviennent plus efficaces. Dans les expériences de reconnaissance lexicale, on observe que les participants identifient un mot courant en quelques millisecondes, alors qu'un mot rare demande un temps de réponse plus long. Cette différence montre que la fréquence influence directement la vitesse d'accès lexical.

Les mots fréquents sont aussi mieux intégrés dans les réseaux sémantiques et phonologiques. Ils sont souvent associés à d'autres mots du quotidien, ce qui facilite leur repérage par le contexte. À l'inverse, un mot peu courant est moins relié et doit être cherché plus en profondeur dans la mémoire.

Cet effet se retrouve dans toutes les langues et à tous les âges. Il explique pourquoi l'apprentissage d'une langue étrangère passe par la répétition régulière : plus un mot est réutilisé, plus il devient fluide à reconnaître et à prononcer. Le cerveau s'habitue alors à le mobiliser presque instantanément.

□ **Exercice :8** – *Application didactique*

✚ **Question** : Comment exploiter la connaissance du lexique mental pour l'enseignement du vocabulaire en FLE ?

➤ **Réponse** :

La compréhension du fonctionnement du lexique mental peut être mise à profit dans l'enseignement du vocabulaire en FLE en s'appuyant sur les principes d'association, de réseau et de contexte. Le lexique mental n'est pas une simple liste de mots, mais un ensemble organisé selon des liens sémantiques, morphologiques et phonologiques. L'enseignant peut donc aider les apprenants à construire des réseaux de sens plutôt qu'à mémoriser des listes isolées.

Par exemple, au lieu d'introduire le mot *écrire* seul, on peut proposer un ensemble de termes liés : *écriture, écrivain, réécrire, inscrire*. Cette approche favorise la mise en relation entre mots et renforce leur accès en mémoire. De même, les cartes sémantiques, les familles de mots et les champs lexicaux permettent de visualiser la structure du lexique et d'encourager des associations naturelles.

Les activités d'anticipation lexicale avant la lecture ou la production orale peuvent aussi activer les représentations mentales déjà présentes chez les apprenants. L'usage de contextes authentiques (dialogues, extraits d'articles, chansons) stimule la mémoire sémantique et favorise la récupération du mot au moment opportun. Enfin, l'enseignant peut sensibiliser les apprenants au rôle du contexte linguistique et culturel dans le choix du mot adéquat, notamment en cas de synonymie ou de polysémie.

Ainsi, l'enseignement du vocabulaire gagne en efficacité lorsqu'il vise à structurer le lexique mental par des liens de sens, de forme et d'usage plutôt qu'à imposer une mémorisation mécanique.

□ Références bibliographiques

- Aitchison, J. (2003). Les mots dans l'esprit : Introduction au lexique mental (3^e éd.). Oxford : Blackwell.
- Collins, A. M., & Loftus, E. F. (1975). Une théorie d'activation diffuse du traitement sémantique. *Psychological Review*, 82(6), 407–428.
- Collins, A. M., & Quillian, M. R. (1969). Temps de récupération à partir de la mémoire sémantique. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 8(2), 240–247.
- Dijkstra, T., & van Heuven, W. (2002). L'architecture du système de reconnaissance lexicale bilingue : de l'identification à la décision. *Bilingualism: Language and Cognition*, 5(3), 175–197.
- Forster, K. I. (1976). L'accès au lexique mental. Dans R. J. Wales & E. Walker (dir.), *Nouvelles approches des mécanismes du langage* (pp. 257–287). Amsterdam : North-Holland.
- Fromkin, V. (1971). La nature non aberrante des énoncés aberrants. *Language*, 47(1), 27–52.
- Levelt, W. J. M. (1989). *Parler : De l'intention à l'articulation*. Cambridge (MA) : MIT Press.
- Lupker, S. J. (1984). L'amorçage sémantique sans association : un nouvel examen. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 23(6), 709–733.